

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »

Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	31-déc	
		2022	2021
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(443 221)	(440 309)
	1	10 177	13 089
Immobilisations corporelles (*)		2 173 233	2 165 774
Amt : Immobilisations corporelles (*)		(2 015 009)	(1 947 711)
	1	158 224	218 063
Immobilisations financières		4 012 565	273 565
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)
	2	3 775 527	36 527
Total des actifs immobilisés		3 943 928	267 679
Total des actifs non courants		3 943 928	267 679
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		1 162 049	1 223 373
Prov : Stocks		(646 609)	(600 968)
	3	515 440	622 405
Clients et comptes rattachés		5 355 446	4 998 213
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 796 007)	(1 739 639)
	4	3 559 439	3 258 573
Autres actifs courants		1 067 980	1 193 924
Prov : Autres actifs courants		(100 292)	(100 292)
	5	967 688	1 093 632
Liquidités et équivalents de liquidités	6	7 653	31 063
Total des actifs courants		5 050 219	5 005 673
Total des actifs		8 994 147	5 273 352

(*) Une sortie d'immobilisation totalement amortie a été constatée en 2021 pour 25 831 DT afin de la rattacher à cet exercice.

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	31-déc	
		2022	2021
<u>Capitaux propres</u>			
<i>Capital social</i>		2 223 334	2 223 334
<i>Réserve légale</i>		164 000	164 000
<i>Prime d'émission</i>		2 916 670	2 916 670
<i>Modifications comptables</i>		(340 637)	0
<i>Résultats reportés</i>		(10 479 858)	(10 099 274)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(5 516 492)	(4 795 270)
<i>Résultat de l'exercice</i>		3 150 522	(380 585)
Total des capitaux propres	7	(2 365 970)	(5 175 854)
<u>Passifs</u>			
<i>Passifs non courants</i>			
<i>Provisions pour risques et charges</i>	8	53 821	75 821
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	9	820 683	962 024
<i>Autres passifs non courants</i>	10	762 309	620 710
Total des passifs non courants		1 636 813	1 658 555
<i>Passifs courants</i>			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11	1 820 938	1 959 177
<i>Autres passifs courants</i>	12	3 984 078	3 493 047
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	13	3 918 288	3 338 428
Total des passifs courants		9 723 304	8 790 652
Total des passifs		11 360 117	10 449 207
Total des capitaux propres et des passifs		8 994 147	5 273 352

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier	
		Au 31 décembre	
	Notes	2022	2021
Produits d'exploitation			
Produits d'exploitation	14	5 078 539	7 921 316
Autres produits d'exploitation	15	35 922	3 769
Total des produits d'exploitation		5 114 461	7 925 085
Charges d'exploitation			
Achats consommés	16	3 283 284	5 402 442
Charges de personnel	17	1 155 346	1 216 048
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	186 141	240 031
Autres charges d'exploitation	19	672 382	939 265
Total des charges d'exploitation		5 297 153	7 797 786
Résultat d'exploitation		(182 693)	127 299
Charges financières nettes	20	(479 670)	(500 848)
Autres gains ordinaires	21	3 850 224	9 686
Autres pertes ordinaires	22	(22 504)	(905)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 165 357	(364 768)
Impôt sur les sociétés	23	(14 835)	(15 817)
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 150 522	(380 585)
Eléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		3 150 522	(380 585)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		3 150 522	(380 585)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	2022	Du 1er janvier Au 31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables		3 150 522	(380 585)
Ajustements pour:			
Dotations aux Amortissements et provisions		186 141	240 031
Reprises sur Amortissements et provisions		(35 922)	(3 769)
Variation des:			
* Stocks		61 324	(72 323)
* Créances		(357 233)	(799 094)
* Autres actifs		125 944	193 708
* Autres passifs non courants		141 599	93 173
* Fournisseurs et comptes rattachés		(138 239)	(1 475 286)
* Autres passifs courants		491 031	152 070
* Plus ou moins-value de cession		0	(6 000)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 625 167	(2 058 075)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(7 459)	(115 643)
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		0	6 000
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(3 751 000)	(51 699)
Enc. Provenant de la cession d'immobilisations financières		12 000	45 600
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(3 746 459)	(115 742)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts		685 333	2 676 638
Décaissements provenant des emprunts		(538 401)	(338 416)
Modifications comptables		(340 637)	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(193 705)	2 338 222
Variation de trésorerie		(314 997)	164 405
Trésorerie au début de l'exercice		(1 010 416)	(1 174 821)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1 325 414)	(1 010 416)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	31/12/22	31/12/21		31/12/22	31/12/21		31/12/22	31/12/21
Revenus	5 078 539	7 921 316	Achats de marchandises consommés	3 283 284	5 402 442			
Autres produits d'exploitation	35 922	3 769						
<i>Production</i>	<i>5 114 461</i>	<i>7 925 085</i>	<i>Achats consommés</i>	<i>3 283 284</i>	<i>5 402 442</i>	<i>Marge commerciale</i>	<i>1 831 177</i>	<i>2 522 643</i>
Marge commerciale	1 831 177	2 522 643	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	613 084	869 751			
<i>Sous total</i>	<i>1 831 177</i>	<i>2 522 643</i>	<i>Sous total</i>	<i>613 084</i>	<i>869 751</i>	<i>Valeur ajoutée brute</i>	<i>1 218 093</i>	<i>1 652 892</i>
Valeur ajoutée brute	1 218 093	1 652 892	Impôts et taxes	59 298	69 514			
<i>Sous total</i>	<i>1 218 093</i>	<i>1 652 892</i>	Charge de personnel	1 155 346	1 216 048			
Excédent brut d'exploitation	3 448	367 330	<i>Sous total</i>	<i>1 214 644</i>	<i>1 285 562</i>	<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>3 448</i>	<i>367 330</i>
Autres gains ordinaires	3 850 224	9 686	Charges financières	479 670	500 848			
Produits financiers	0	0	Dotation aux amortissements & aux provisions	186 141	240 031			
<i>Sous total</i>	<i>3 853 673</i>	<i>377 016</i>	Autres pertes ordinaires	22 504	905			
Résultat des activités ordinaires	3 150 522	(380 585)	Impôt sur les bénéfices	14 835	15 817			
			<i>Sous total</i>	<i>703 151</i>	<i>757 601</i>	<i>Résultat des activités ordinaires</i>	<i>3 150 522</i>	<i>(380 585)</i>
			Eléments extraordinaires	0	0			
						<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>3 150 522</i>	<i>(380 585)</i>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo. L'activité de distribution des produits Ooredoo a été apportée à la filiale Advanced e-services à la date du 01/07/2022.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée.

Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2022 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

NOTES AU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2022 au 31/12/2022 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes		Solde au 31/12/2022	Amortissements		Solde au 31/12/2022	VCN	
	31/12/2021	Acquisitions		31/12/2021	Dotation		Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Licences & Logiciels	181 370	0	181 370	(181 298)	(72)	(181 370)	72	0
Site WEB	16 328	0	16 328	(8 537)	(1 700)	(10 237)	7 792	6 092
Fonds commercial	250 000	0	250 000	(250 000)	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	5 700	(475)	(1 140)	(1 615)	5 225	4 085
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	453 398	(440 309)	(2 912)	(443 221)	13 089	10 177
Agencements, Aménagements et installations	175 681	5 300	180 981	(110 440)	(16 055)	(126 495)	65 241	54 487
Installation téléphonique	123 756	0	123 756	(106 109)	(3 232)	(109 341)	17 647	14 415
Matériel et outillage	98 179	0	98 179	(96 277)	221	(96 056)	1 902	2 123
Matériel de transport (*)	1 008 293	0	1 008 293	(885 855)	(40 705)	(926 560)	122 438	81 733
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	149 119	(147 835)	(1 164)	(148 999)	1 284	120
Matériel informatique	610 746	2 159	612 905	(601 195)	(6 363)	(607 558)	9 551	5 347
Total des immobilisations corporelles	2 165 774	7 459	2 173 233	(1 947 711)	(67 298)	(2 015 009)	218 063	158 224
Total des immobilisations	2 619 172	7 459	2 626 631	(2 388 020)	(70 210)	(2 458 230)	231 152	168 401

(*) Une sortie d'immobilisation totalement amortie a été constatée en 2021 pour 25 831 DT afin de la rattacher à cet exercice.

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2022 un montant net de D : 3 775 527 contre D : 36 527 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Titres de participation Advanced e-technologies	3 760 999	9 999	3 751 000
Dépôt et cautionnements	51 566	63 566	(12 000)
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>4 012 565</u>	<u>273 565</u>	<u>3 739 000</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)	0
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>3 775 527</u>	<u>36 527</u>	<u>3 739 000</u>

Note 3 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2022 D : 515 440 contre D : 622 405 à la fin de l'exercice 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 074 512	1 132 718	(58 206)
Stocks distribution	87 536	90 655	(3 118)
<u>Total Stocks</u>	<u>1 162 049</u>	<u>1 223 373</u>	<u>(61 324)</u>
Provision des stocks	(646 609)	(600 968)	(45 641)
<u>Total Stocks</u>	<u>515 440</u>	<u>622 405</u>	<u>(106 965)</u>

Note 4 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2022 D : 3 559 439 contre D : 3 258 573 à la fin de l'exercice 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	3 285 136	2 077 435	1 207 701
Clients douteux	1 981 026	1 931 219	49 806
Clients factures à établir	89 285	989 558	(900 274)
<u>Total clients bruts</u>	<u>5 355 446</u>	<u>4 998 213</u>	<u>357 233</u>
Prov : Clients douteux	(1 796 007)	(1 739 639)	(56 368)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>3 559 439</u>	<u>3 258 573</u>	<u>300 865</u>

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2022 un montant de D : 967 688 contre D : 1 093 632 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Personnel à l'actif	8 851	9 749	(898)
Fournisseurs débiteurs	91 848	91 848	0
Etat, impôts et taxes à l'actif	627 055	622 055	5 000
Charges constatées d'avance	201 733	185 495	16 238
Débiteurs divers	138 493	284 777	(146 284)
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 067 980</u>	<u>1 193 924</u>	<u>(125 944)</u>
Provision des autres actifs courants	(100 292)	(100 292)	0
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>967 688</u>	<u>1 093 632</u>	<u>(125 944)</u>

Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 7 653 contre D : 31 063 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Avoirs en banques	6 867	29 194	(22 326)
Caisses	786	1 869	(1 084)
Chèques en caisse	18 778	18 778	0
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>26 430</u>	<u>49 841</u>	<u>(23 410)</u>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	(18 778)	(18 778)	0
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>7 653</u>	<u>31 063</u>	<u>(23 410)</u>

Note 7 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2022 un solde négatif de D : 6 116 969 contre un solde négatif de D : 5 175 854 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Modif comptables	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2021	2 223 334	164 000	(10 099 273)	2 916 670	0	(380 585)	(5 175 854)
Affectation du résultat 2021 (AGO du 18/06/2021)	0	0	(380 585)	0		380 585	0
Modifications comptables					(340 637)		(340 637)
Résultat au 31 décembre 2022	0	0	0	0		3 150 522	3 150 522
Capitaux propres au 31 décembre 2022	2 223 334	164 000	(10 479 858)	2 916 670	(340 637)	3 150 522	(2 365 969)

() La société Aetech a comptabilisé en modifications comptables des charges communes antérieures à 2022 facturées par la société Tuniphone pour un montant global de 340 637 DT.*

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune.

Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 8 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 53 821 contre un solde D : 75 821 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Provisions pour risques et charges	53 821	75 821	(22 000)
<i>Total Provisions pour risques et charges</i>	<i>53 821</i>	<i>75 821</i>	<i>(22 000)</i>

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 820 683 contre D : 962 024 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Rééchelonnement BNA	620 971	620 971	0
Emprunts Amen Bank	137 800	261 390	(123 591)
Emprunts Leasing	61 912	79 662	(17 750)
<i>Total Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>820 683</i>	<i>962 024</i>	<i>(141 340)</i>

Les emprunts à court et long terme de Aetech se présentent de la manière suivante :

Tableau de variation des emprunts bancaires à moyen et long terme

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/21	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Emprunt Amen Bank	560 000	TMM+3%	5 ans	372 206	0	(66 514)	137 800	167 893	305 693	(66 514)
Rééchelonnement BNA	620 971			620 971	0	0	620 971	0	620 971	0
Total				993 178	0	(66 514)	758 771	167 893	926 664	(66 514)

Tableau de variation des emprunts Leasing

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Crédit-Bail ML 1120470	25 114	8,83%	5 ans	5 293	0	(5 293)	0	0	0	(5 293)
Crédit-Bail ML 1120480	47 838	8,83%	5 ans	9 106	0	(9 106)	0	0	0	(9 106)
Crédit-Bail HL 664224	99 691	14,11%	5 ans	95 038	0	(15 376)	61 912	17 750	79 662	(15 376)
Total				109 436	0	(29 775)	61 912	17 750	79 662	(29 775)

Tableau de variation des emprunts à court terme

Emprunt	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022	Varia°
Financements en devise	637 581	262 332	(182 112)	717 801	80 220
Crédits de mobilisation	0	423 000	(260 000)	163 000	163 000
Billets de trésorerie	1 500 000	0	0	1 500 000	0
Total	2 137 581	685 333	(442 113)	2 380 801	243 220

Total Emprunts

Emprunt	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°n
				Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Total Emprunts bancaires MLT	993 178	0	(66 514)	758 771	167 893	926 664	(66 514)
Total Emprunts leasing	109 436	0	(29 775)	61 912	17 750	79 662	(29 775)
Total Emprunts à court terme	2 137 581	685 333	(442 113)	0	2 380 801	2 380 801	243 220
Total	3 240 195	685 333	(538 401)	820 683	2 566 444	3 387 127	146 932

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 762 309 contre D : 620 710 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Dette échéancier fiscal à plus d'un an	368 289	162 791	205 499
Dette échéancier CNSS à plus d'un an	394 019	457 919	(63 900)
Total Autres passifs non courants	762 309	620 710	141 599

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2022 D : 1 820 938 contre D : 1 959 177 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	1 748 117	1 428 787	319 330
Fournisseurs, effets à payer	69 323	507 319	(437 996)
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	3 499	23 072	(19 572)
Total Fournisseurs et comptes rattachés	1 820 938	1 959 177	(138 239)

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2022 D : 3 984 078 contre D : 3 493 047 à la clôture de l'exercice 2021. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Personnel	211 422	178 294	33 128
CNSS et organismes sociaux	481 516	202 906	278 610
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	181 050	138 450	42 600
Provision pour congés payés	146 912	128 915	17 997
Etat, impôts et taxes	428 425	227 069	201 355
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	820 199	1 237 144	(416 945)
Charges à payer	113 304	155 403	(42 099)
Produits constatés d'avance	100 426	123 311	(22 885)
Créditeurs divers	243 722	133 163	110 559
Compte courant Ecotech	912 199	912 199	0
Société du groupe Advanced e-Services	135 935	0	135 935
Clients, créditeurs	208 969	56 192	152 777
Total Autres passifs courants	3 984 078	3 493 047	491 031

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 3 918 288 contre D : 3 338 428 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	163 000	0	163 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	148 504	110 816	37 688
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	17 750	29 775	(12 025)
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail	19 389	0	19 389
Financements en devise	717 801	637 581	80 220
Billets de trésorerie	1 500 000	1 500 000	0
Virements internes	34 658	22 400	12 257
Découverts bancaires	1 317 186	1 037 856	279 330
<i>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>3 918 288</i>	<i>3 338 428</i>	<i>579 859</i>

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 14 : Revenus

Les revenus totalisent D : 5 078 539 en 2022 contre D : 7 921 316 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	2 667 794	5 055 828	(2 388 034)
Ventes activité solution	2 410 745	2 865 488	(454 743)
Total Produits d'exploitation	5 078 539	7 921 316	(2 842 777)

Note 15 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 35 922 en 2022 contre D : 3 769 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	4 997	3 564	1 433
Reprise sur provisions des stocks	8 925	205	8 720
Reprise sur provisions pour risques	22 000	0	22 000
Total Autres produits d'exploitation	35 922	3 769	32 153

Note 16 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : 3 283 284 en 2022 contre D : 5 402 442 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	31 889	31 804	86
Variations des stocks	61 324	(72 323)	133 648
Achats de marchandises	1 230 244	1 754 778	(524 534)
Commission activation de lignes	1 031 710	1 697 600	(665 890)
Frais sur activation de lignes	85 435	214 835	(129 399)
Commission de recharges	842 681	1 775 749	(933 068)
Total Achats consommés	3 283 284	5 402 442	(2 119 158)

Note 17 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 1 155 346 en 2022 contre D : 1 216 048 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	997 789	1 014 433	(16 644)
Charges sociales	184 190	189 673	(5 483)
Autres charges de personnel	1 590	401	1 189
Congés payés	21 228	11 541	9 687
Gratifications aux adm	200	0	200
Transfert de charges sur frais de personnel	(49 650)	0	(49 650)
Total Charges de personnel	1 155 346	1 216 048	(60 702)

Note 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 186 141 en 2022 contre D : 240 031 pour l'exercice 2020 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 912	8 010	(5 098)
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	67 298	112 330	(45 032)
Dotations aux provisions des stocks	54 566	2 313	52 252
Dotations aux résorption des charges à répartir	0	1 702	(1 702)
Dotations aux provisions des éléments financiers	0	7 160	(7 160)
Dotations aux provisions des créances	61 365	32 694	28 671
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	75 821	(75 821)
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	186 141	240 031	(53 890)

Note 19 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 672 382 en 2022 contre D : 939 265 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	271 822	304 270	(32 448)
Autres services extérieurs	484 551	565 481	(80 930)
Impôts et taxes	59 298	69 514	(10 216)
Transfert de charges / autres charges d'exploitation	(143 289)	0	(143 289)
Total Autres charges d'exploitation	672 382	939 265	(266 882)

- Les services extérieurs totalisent D : 271 822 au 31 décembre 2022 contre D : 304 270 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	163 984	151 103	12 881
Entretiens et réparations	40 110	76 306	(36 196)
Assurances	47 255	50 349	(3 094)
Frais de formation	2 050	1 700	350
Sous-traitance	1 560	2 081	(521)
Divers services extérieurs	16 862	22 731	(5 868)
Total Services extérieurs	271 822	304 270	(32 448)

- Les autres services extérieurs totalisent D : 484 551 au 31 décembre 2022 contre D : 565 481 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	59 747	166 793	(107 047)
Dons et subventions	1 000	1 000	0
Publicité	13 911	47 292	(33 381)
Transports et déplacements	134 081	112 849	21 232
Voyages, missions et réceptions	30 649	22 658	7 991
Frais de PTT	26 282	22 965	3 317
Services bancaires	63 883	56 643	7 239
Autres rémunérations	125 000	112 781	12 219
Jetons de présence	30 000	22 500	7 500
Total Autres services extérieurs	484 551	565 481	(80 930)

- Les impôts et taxes totalisent D : 59 298 au 31 décembre 2022 contre D : 69 514 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
TFP	18 980	19 632	(652)
FOPROLOS	9 490	9 816	(326)
TCL	4 258	3 276	982
Taxe de circulation	6 695	6 800	(105)
Contribution Sociale de solidarité	400	400	0
Autres droits et taxes	19 475	29 590	(10 115)
Total Impôts et taxes	59 298	69 514	(10 216)

Note 20 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2022 D : 479 670 contre D : 500 848 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	353 882	363 936	(10 055)
Pénalité de retard	104 103	108 043	(3 940)
Pertes de change	21 686	28 869	(7 183)
Total Charges financières nettes	479 670	500 848	(21 178)

Note 21 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2022 D : 3 850 224 contre D : 9 686 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	0	6 000	(6 000)
Gains sur éléments non récurrents	3 850 224	3 686	3 846 539
Total Autres gains ordinaires	3 850 224	9 686	3 840 539

Note 22 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 22 504 à la fin de 2022 contre D : 905 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	22 504	905	21 599
Total Autres pertes ordinaires	22 504	905	21 599

Note 23 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 14 835 à la fin de 2022 contre D : 15 817 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	14 835	15 817	(981)
Total Impôt sur les sociétés	14 835	15 817	(981)

Les déficits reportés de Aetech se présentent de la manière suivante :

Report déficitaire 2021	(29 203,669)
Report déficitaire 2018	(572 066,115)
Amortissement différé 2022	(70 209,973)
Amortissement différé 2021	(120 339,995)
Amortissement différé 2019	(212 807,290)
Amortissement différé 2018	(265 441,001)
Amortissement différé 2017	(286 412,763)
Amortissement différé 2016	(244 453,000)
Résultat fiscal après imputation du report déficitaire	(1 800 933,806)

NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 24 : Trésorerie

Au 31 décembre 2022, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 1 325 414 contre un solde négatif de D : 1 010 416 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	18 778	18 778	0
Banques créditrices	6 867	29 194	(22 326)
Caisses	786	1 869	(1 084)
Virements internes	(34 658)	(22 400)	(12 257)
Banques débitrices	(1 317 186)	(1 037 856)	(279 330)
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>(1 325 414)</i>	<i>(1 010 416)</i>	<i>(314 997)</i>

NOTES COMPLEMENTAIRES

Note 25 : Résultat par action

<i>Libellé</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Résultat d'exploitation en DT	(182 693)	127 299
Résultat avant impôt	3 165 357	(364 768)
Résultat Net	3 150 522	(380 585)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,082)</i>	<i>0,057</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>1,424</i>	<i>(0,164)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>1,417</i>	<i>(0,171)</i>

Note 26 : Opérations avec les parties liées

26.1 Identification des parties liées :

Les parties liées de la société Aetech sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont les gérants sont respectivement Mr Mongi CHAIEB et Mr Zoubeir CHAIEB président du conseil de la société Aetech et principal associé, ainsi que la filiale Advanced e-Services filiale créée en 2021 et détenue à 99,99% par Aetech

26.2 Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Opérations réalisées avec la société Tuniphone :

- Les ventes réalisées courant l'année 2022 avec le client Tuniphone totalisent un montant de D : 2 470 TTC, il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.
- Le compte client Tuniphone présente un solde de D : 242 306.
- La société Tuniphone rachète de chez la société « Aetech » des recharges, des forfaits data et ADSL Ooredoo et lui facture des commissions.

- Les charges réalisées courant l'année 2022 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de D : 75 073 TTC et se détaillent comme suit :

Achats	Montant
Commissions ADSL	23
Commissions forfaits DATA	1 746
Commissions recharges	21 374
Commission sans choix	28 852
Accessoires informatiques	9 908
Charges communes de l'exercice 2022	13 169
Total général	75 073

- Tuniphone a facturé en 2022 un montant 340 637 DT relatifs à des charges communes des exercices 2015 à 2021.
- Tuniphone a facturé en 2022 un montant 13 170 DT relatifs à des charges communes de l'exercice 2022.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2022 totalise un solde débiteur de D : 178 222 DT.

Opérations réalisées avec la société Eco Tech Immobilière :

Le conseil d'administration de la société Aetech du 08/05/2019 a autorisé qu'il y ait un compte courant associé avec la société Ecotech Immobilière. L'affectation de la dette fournisseurs Ecotech en compte courant associé pour un montant de 621 765 DT a été autorisé par le conseil d'administration du 08/04/2022 parmi les opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Le compte courant de la société Ecotech, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2022 à un montant de D : 912 199.

Opérations réalisées avec la société Advanced e-Services :

- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2022 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes sur le 2ème semestre 2022 pour un montant de D : 192 939 HT.
- La société Advanced e-Technologies a fait en 2022 un apport en capital du fonds de commerce de l'activité distribution à sa filiale Advanced e-Services pour un montant de D : 3 751 000.
- Les ventes réalisées courant l'année 2022 avec le client Advanced-e-services totalisent un montant de D : 4 002 TTC, il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.
- Le compte client Advanced-e-services présente un solde de D : 203.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2022 totalise un solde débiteur de D : 1 752 DT.
- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2022 à un montant de D : 135 935.

26.3 Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés à raison de trois mille (3000) Dinars Tunisiens en Net à la suite de la décision du conseil d'administration du 08/04/2022 approuvé par l'assemblée générale du 10/05/2022.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération de 150 000 annuelle au directeur général. Au titre de l'exercice 2022, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 150 432 DT et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

Par ailleurs, le conseil d'administration a accordé au directeur général une prime d'intéressement annuelle de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération annuelle nette de 100 000 dinars au profit du Président du Conseil d'Administration durant son présent mandat en tant que Président du Conseil. Ce montant s'élève à D : 125 000. Le Président du Conseil bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

Note27 : Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
1- Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
b) Garanties réelles			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		
B- Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement	26 727 DT 89 661 DT 91 452 DT 18 262 DT 29 042 DT 19 904 DT 23 588 DT 7 242 DT 4 498 DT 3 135 DT 1 115 DT 1 657 DT 14 300 DT	STB T.TELECOM OACA AISA TUNIS RE PRESIDENCE UTSS MIN. SANTE MINI.JEUNESSE STEG MIN. INTERIEU CERTEN CAUT.PROV.	
* Aval	461 525 DT	SPG	
* Autres garanties	3 050 DT	DOUANE	

b) Garanties réelles			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		

Note 28 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 19 mai 2023. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

**Rapports du commissaire aux comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

I - RAPPORT GENERAL

/)/esdames et /)/essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

I.1. Rapport sur les états financiers

I.1.1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 mai 2022, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 8.994.147 DT et des capitaux propres négatifs de 2.365.970 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3.150.522 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.1.3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 7 relative au Capitaux propres qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les passifs de la société excèdent de 2.365.970 DT le total de ses actifs.

La société « Advanced e-Technologies SA » a mis en place un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

1.1.4. Questions clés d'audit

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

a- Evaluation des créances clients au 31 décembre 2022

Les créances sur les clients présentent un solde net de 3.559.439 DT.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur et la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

b- Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1.820.938 DT au 31 décembre 2022.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;
- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

c- Prise en compte des revenus

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 5.078.539 DT contre un montant de 7.921.316 DT au 31 décembre 2021, représentant ainsi la quasi-totalité des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentés dans les notes aux états financiers.

d- Evaluation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 1.162.049 DT et provisionnés à hauteur de 646.609 DT, ce qui fait un montant net de 515 440 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

1.1.5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

1.1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la

période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

I.2.2. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

À la suite des pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 19 mai 2023 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 12 juillet 2023 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

SOCIETE "ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA"
ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

1.2.3. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 13 juin 2023

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

Rapports du commissaire aux comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

II – RAPPORT SPECIAL

/)/essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2022

- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2022 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes sur le 2^{ème} semestre 2022 pour un montant de 192.939 DT HT. Cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- La société Advanced e-Technologies a fait en 2022 un apport en capital du fonds de commerce de l'activité distribution à sa filiale Advanced e-Services pour un montant de 3.751.000 DT.

Cette convention a été approuvée par l'assemblée générale du 10 juin 2022 et le montant de l'apport a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- La société Tuniphone a facturé à la société Advanced e-Technologies en 2022 des charges communes pour un montant de 13.170 DT sur le 1^{er} semestre 2022 et 340.637 DT pour la période de 2015 à 2021.

Cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2022 à un montant de 135 935 DT.

Cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- Les ventes réalisées courant l'année 2022 avec le client Advanced-e-services totalisent un montant de 4 002 DT TTC, il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- Le compte client Advanced-e-services présente un solde de 203 DT au 31 décembre 2022.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services présente un solde de débiteur de 1 752 DT au 31 décembre 2022.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- Le compte courant associé de la société Ecotech Immobilière a un solde créditeur de 912.199 DT au 31 décembre 2022. Ce compte courant associé a été autorisé par les conseils d'administration du 08 mai 2019 et du 08 avril 2022.
- La société Advanced e-Technologies a comptabilisé en 2022 des ventes réalisées avec le client Tuniphone pour un montant de 2.470 DT TTC. Il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.
- Le compte client Tuniphone présente un solde de 242.306 DT au 31 décembre 2022.
- La société Tuniphone rachète de chez la société Advanced e-Technologies des recharges, des forfaits data et ADSL Ooredoo et lui facture des commissions. Les achats comptabilisés en 2022 par la société Advanced e-Technologies auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de 75.073 DT TTC.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2022 totalise un solde débiteur de 178 222 DT.

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit à la date du 31 décembre 2022 :

- La rémunération annuelle du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 07 mai 2021. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 150 000 DT, en plus d'une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.
- La rémunération annuelle du Président du conseil a été fixée par décision du conseil d'administration du 07 mai 2021. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 125 000 DT ;

SOCIETE "ADVANCED e-TECHNOLOGIES SA"

	Directeur Général		Président du Conseil	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Rémunérations brutes	150 432	21 677	125 000	231 601
Congés à payer	9 331	47 723	0	0
Prime annuelle sur 2022	27 500	27 500	0	0

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 13 juin 2023

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA

